



## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

*Présentation brève et synthétique en application de l'article L. 2313-1 du CGCT*

Le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget et permet de rendre compte de la gestion de l'ordonnateur et de constater les résultats comptables de l'exercice 2017. Il est adopté par le Conseil Municipal au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Il doit être conforme au compte de gestion tenu de son côté par le comptable public dépendant de la DGFIP. Le compte de gestion est également soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Les résultats dégagés au titre de l'exercice clos, cumulés avec les résultats antérieurs reportés, seront affectés en totalité par délibération du Conseil Municipal.

Comme le budget primitif, le compte administratif se présente en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement et se décompose en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Les opérations réelles correspondent à des entrées et sorties effectives de fonds.

Les opérations d'ordre sont des écritures purement comptables mais obligatoires. Elles permettent d'assurer la transparence et la sincérité des comptes.

## **Contexte de vote du budget primitif 2017 et principaux éléments qui ont marqué l'année 2017**

L'année 2017 est marquée par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales dans le cadre de leur contribution au redressement des comptes publics et par le transfert de la compétence promotion du tourisme à l'EPCI Médoc Atlantique. La taxe de séjour n'est donc plus perçue par la commune à partir de l'année 2017 et le budget office de tourisme a été dissout (intégration des résultats au BP général).

- ✓ En 2017, la notification de la Dotation Globale de Fonctionnement s'est élevée à 418.688 €, soit une baisse de 18,3 % par rapport à 2016.
  
- ✓ L'état 1259 mentionnait les recettes prévisionnelles des impôts directs locaux à hauteur de 1.120.042 €. Des rôles supplémentaires ont été comptabilisés, au final le produit de la fiscalité directe locale s'élève à 1.153.553 € (+18.884 € par rapport à 2016).  
La municipalité a augmenté les taux communaux de fiscalité locale de 1% :
  - Taxe d'habitation : 16,92 %
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,74 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 77,04 %
  
- ✓ L'attribution de compensation versée par la communauté de communes Pointe du Médoc s'élève à 142.162,60 €, soit une augmentation de 12.220,60 €, correspondant au produit reversé de la taxe de séjour.
  
- ✓ Projets et actions :
  - Réfection de la Salle Lothécia
  - Poursuite de l'élaboration du PLU
  - Subvention d'équipement versée au budget de l'eau et de l'assainissement
  - Travaux de voirie
  - Poursuite de la rénovation du groupe scolaire
  - Acquisition de matériel divers et panneaux de signalétique
  - Poursuite de l'aménagement du Vieux Port aux Huîtres
  - Remplacement des portails du cimetière
  - Travaux sur la zone sportive (réfection d'un court de tennis et peinture de la salle de sports)
  - Enfouissement des réseaux
  
- ✓ Un niveau d'investissements d'environ 900.000 €, couvert par l'autofinancement et diverses subventions.

## Compte administratif budget principal

### Les résultats du compte administratif 2017

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes	2 251 854,34 €
Dépenses	1 751 530,79 €
<b>Solde</b>	<b>500 323,55 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	878 058,86 €
Restes à réaliser	43 648,44 €
Dépenses	700 068,48 €
Restes à réaliser	185 449,72 €
<b>Solde</b>	<b>36 189,10 €</b>
<b>TOTAL DES DEUX SECTIONS</b>	
Recettes	3 173 561,64 €
Dépenses	2 637 048,99 €
<b>Solde</b>	<b>536 512,65 €</b>

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture de 500.323,55 € ; après reprise de l'excédent reporté (155.421,15 €), la section de fonctionnement affiche un résultat cumulé de 655.744,70 €.

La section d'investissement fait apparaître un résultat de clôture de 36.189,10 € ; après reprise de l'excédent reporté (701.568,96 €), la section d'investissement affiche un résultat cumulé de 879.559,34 €.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### I. Les recettes de fonctionnement

Pour l'année 2017, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.251.854,34 €, dont 2.249.954,34 € de recettes réelles.

#### Répartition des recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)
013	ATTENUATION DE CHARGES	24 000,00 €	44 796,26 €	
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	105 600,00 €	118 210,37 €	
73	IMPÔTS ET TAXES	1 394 630,00 €	1 428 457,89 €	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	511 258,00 €	566 452,15 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 000,00 €	57 535,92 €	
Total des recettes de gestion courante		2 077 488,00 €	2 215 452,59 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 400,00 €	34 501,75 €	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 079 888,00 €</b>	<b>2 249 954,34 €</b>	
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	- €	1 900,00 €	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>1 900,00 €</b>	
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		155 421,15 €		
<b>TOTAL</b>		<b>2 235 309,15 €</b>	<b>2 251 854,34 €</b>	

#### Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2016	2017	Evolution 2016/2017
013	ATTENUATION DE CHARGES	30 233,28 €	44 796,26 €	48,17%
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	107 587,07 €	118 210,37 €	9,87%
73	IMPÔTS ET TAXES	1 477 367,71 €	1 428 457,89 €	-3,31%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	657 477,57 €	566 452,15 €	-13,84%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	63 534,28 €	57 535,92 €	-9,44%
Total des recettes de gestion courante		2 336 199,91 €	2 215 452,59 €	-5,17%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	320 239,77 €	34 501,75 €	-89,23%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 656 439,68 €</b>	<b>2 249 954,34 €</b>	<b>-15,30%</b>

#### 1. Chapitre 013 – atténuation de charges

Il s'agit des remboursements des congés maladie par la sécurité sociale et l'assurance de la commune (19.599,27€), ainsi que de la participation de l'Etat pour les emplois aidés (21.078,99€) et la dotation de recensement (4.118€).

#### 2. Chapitre 70 – Produits des services et du domaine

Ce chapitre enregistre les droits d'usage du domaine public communal (concessions dans le cimetière, droit de place, nuitées des camping-cars, occupation du port ostréicole et de la plage, antennes télécom), et l'ensemble des participations acquittées par les usagers pour les différentes activités et prestations municipales (location de remorques, de salles, restauration scolaire, garderie, TAP, remboursements divers).

On note une augmentation de 9 %, grâce notamment à la très bonne fréquentation de l'aire de camping-cars.

3. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes fiscales directes ou indirectes perçues par la commune : taxes foncières (bâti et non bâti) et d'habitation, taxe sur l'électricité, taxe de séjour (reliquat 2016), taxe additionnelle aux droits de mutation, compensation Communauté de communes.

Les recettes fiscales s'élèvent à 63,48 % des recettes réelles de fonctionnement, contre 55,61% en 2016. Malgré l'augmentation des taux communaux, les recettes fiscales ont connu une baisse de 3,31% en raison de la non perception de la taxe de séjour (partiellement compensée par la Communauté de communes. Pour rappel la taxe de séjour 2016 s'élevait à 92.915€, la compensation perçue en 2017 s'élève à 12.220,60€).

4. Chapitre 74 – Dotations et participations

Il s'agit des concours financiers et des compensations de l'Etat, et des aides en provenance de collectivités territoriales (Région et Département pour le plan de gestion du marais du Logit, le transport scolaire, le nettoyage manuel des plages etc.) et d'organismes divers (CAF, agence de l'eau Adour Garonne).

On constate une baisse de 13,84% par rapport à 2016, en raison de la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales dans le cadre de leur contribution au redressement des comptes publics (-18% pour la DGF). Les participations des autres organismes restent stables, malgré une redistribution de la subvention relative au transport scolaire entre le Département et la Région (transfert de compétence au 1<sup>er</sup> septembre 2017).

5. Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre les revenus tirés de la location des immeubles, c'est-à-dire les locaux commerciaux et à usage d'habitation, de la location des salles communales, des remorques et des remboursements des sinistres par l'assureur de la commune.

On constate une baisse de 9,44 % par rapport à 2016 en raison du départ de deux locataires (PMVE et le kiné) en cours d'année 2016 ; la commune a également enregistré moins de sinistres et a donc perçu moins d'indemnités de la part de l'assureur.

6. Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Ce chapitre regroupe l'ensemble des produits exceptionnels : cession d'immobilisations, participations au bulletin municipal notamment.

En 2017, la commune a vendu l'ancienne gare de la Pointe de Grave.

**II. Les dépenses de fonctionnement**

Pour l'année 2017, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1.751.530,79 €, dont 1.681.508,15 € de dépenses réelles.

## Répartition des dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)
011	Charges à caractère général	806 350,00 €	682 288,79 €	
012	Charges de personnel	848 445,00 €	780 647,36 €	
65	Autres charges de gestion courante	164 810,00 €	150 338,39 €	
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 819 605,00 €</b>	<b>1 613 274,54 €</b>	
66	Charges financières	70 000,00 €	68 233,61 €	
67	Charges exceptionnelles	273 704,15 €	- €	
68	Dotations aux amortissements	- €	- €	
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 163 309,15 €</b>	<b>1 681 508,15 €</b>	
023	Virement à la section d'investissement	31 000,00 €	- €	
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	41 000,00 €	70 022,64 €	
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>72 000,00 €</b>	<b>70 022,64 €</b>	
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	- €		
	<b>TOTAL</b>	<b>2 235 309,15 €</b>	<b>1 751 530,79 €</b>	

## Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2016	2017	Evolution 2016/2017
011	Charges à caractère général	651 112,21 €	682 288,79 €	4,79%
012	Charges de personnel	786 922,93 €	780 647,36 €	-0,80%
65	Autres charges de gestion courante	147 598,41 €	150 338,39 €	1,86%
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 585 633,55 €</b>	<b>1 613 274,54 €</b>	<b>1,74%</b>
66	Charges financières	67 584,66 €	68 233,61 €	0,96%
67	Charges exceptionnelles	6 534,60 €	- €	-100,00%
68	Dotations aux amortissements	5 000,00 €	- €	
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 664 752,81 €</b>	<b>1 681 508,15 €</b>	<b>1,01%</b>

### 1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

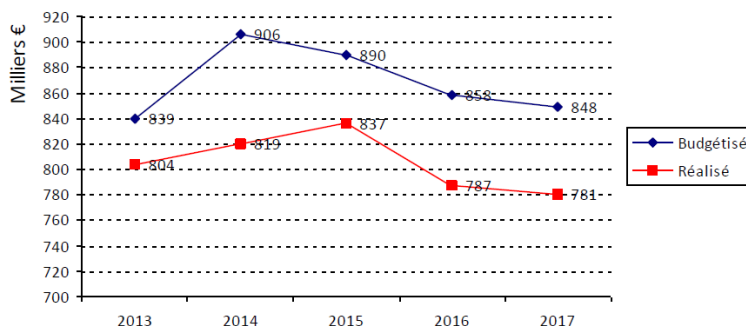
Ce chapitre regroupe toutes les dépenses annuelles récurrentes et nécessaires au fonctionnement des services : dépenses de prestations de services, de fluides, d'alimentation, de fournitures, de contrats, de locations, d'entretien, de maintenance, de primes d'assurances, de documentation, de formations, d'honoraires, de publications, de transports, de frais d'affranchissement et de télécommunication, divers impôts et taxes...

On constate une augmentation de 4,79 % par rapport à 2016 sur l'ensemble du chapitre. Cette évolution s'explique par une augmentation des dépenses liées à l'électricité, au gaz, à l'entretien de la voirie, à certaines formations non prises en charge par le CNFPT (CACES, Bafa), aux honoraires (avocat dans les affaires en cours), à l'affranchissement et à l'organisation de la classe de neige (une année sur deux).

## 2. Chapitre 012 – Charges de personnel

- ✓ Ce poste représente 46,3% des dépenses réelles de fonctionnement. Les charges de personnel, d'un montant de 780.647,36 €, tiennent compte du glissement vieillesse technicité, et de l'augmentation du point d'indice début 2017.

Année	Montant	Evolution par rapport à l'année N-1
2011	764 189,99 €	-3,66%
2012	784 474,16 €	2,65%
2013	804 019,44 €	2,49%
2014	819 486,94 €	1,92%
2015	836 528,32 €	2,08%
2016	786 922,93 €	-5,93%
2017	780 647,36 €	-0,80%



Au 31 décembre 2017, la commune compte 22 agents, soit un de plus qu'au 31/12/2016 : 18 titulaires, 2 contrats à durée déterminée, 1 CAE et 1 emploi avenir. Un agent arrivant au terme de son contrat aidé (sur le budget du CCAS) n'a pas souhaité être stagiaire, la commune a recruté un agent technique (budget général) en CDD mi-octobre.

## 3. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ces charges concernent essentiellement les indemnités des élus, l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables, les participations aux établissements publics locaux et syndicats intercommunaux et les subventions aux associations. Pas d'évolution significative sur ce chapitre.

## 4. Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre enregistre les intérêts réglés à échéance des emprunts bancaires contractés. Ces charges sont restées stables et représentent 4,05% des dépenses réelles de fonctionnement.

## 5. Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce chapitre enregistre les titres annulés sur exercices antérieurs et la subvention versée à l'office de tourisme. Il n'a pas été mouvementé en 2017 puisqu'aucun titre sur exercices antérieurs n'a été annulé et que la commune ne verse plus de subvention à l'office de tourisme en raison du transfert de compétence et de la dissolution du budget office de tourisme.

### **Bilan de la section de fonctionnement**

Il résulte de ces opérations une épargne brute de 538.446,19 €, soit 28,84% des recettes réelles de fonctionnement.

Cette épargne permet, après le remboursement du capital de la dette en section d'investissement, de disposer d'une épargne nette de 439.834,75 €.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### I. Les recettes d'investissement

Pour l'année 2017, les recettes d'investissement s'élèvent à 878.058,86 €, dont 808.036,22 € de recettes réelles.

#### Répartition des recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	169 782,68 €	87 123,44 €	43 648,44 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	- €	- €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	- €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	16 700,00 €	- €	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>186 482,68 €</b>	<b>87 123,44 €</b>	<b>43 648,44 €</b>
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES (hors 1068)	175 000,00 €	229 268,82 €	
1068	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	483 443,96 €	483 443,96 €	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	- €	1 600,00 €	
138	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €	- €	
27	AUTRES IMMOS FINANCIERES	6 600,00 €	6 600,00 €	
024	PRODUIT DES CESSIONS	28 100,00 €	- €	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>693 143,96 €</b>	<b>720 912,78 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>879 626,64 €</b>	<b>808 036,22 €</b>	<b>43 648,44 €</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	188 629,59 €	- €	
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	41 342,91 €	375 394,21 €	
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>72 000,00 €</b>	<b>70 022,64 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>951 626,64 €</b>	<b>878 058,86 €</b>	<b>43 648,44 €</b>
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		701 568,96 €		

#### Evolution des recettes d'investissement

Objet	2016	2017	Evolution 2016/2017
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	520 000,00 €	- €	-100%
DOTATIONS, FCTVA, TAM...	204 872,63 €	229 268,82 €	12%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	102 079,36 €	87 123,44 €	-15%
RECETTES DIVERSES (remboursements, crédit vente)	62 762,44 €	8 200,00 €	-87%
OPERATIONS D'ORDRE	375 394,21 €	70 022,64 €	-81%
RESERVES AFFECTEES (compte 1068)	688 878,52 €	483 443,96 €	-30%
	<b>1 953 987,16 €</b>	<b>878 058,86 €</b>	<b>-55%</b>

Les principaux produits qui permettent le financement des investissements concernent :

#### 1. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés

Aucun emprunt n'a été contracté en 2017, tous les investissements ont pu être financés grâce à l'autofinancement et au recours aux subventions.



2. Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Les dotations reçues en investissement concernent le FCTVA et la taxe d'aménagement.

3. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Les subventions perçues représentent 87.123,44 €. Il s'agit principalement du solde des subventions pour les travaux du centre bourg et de l'avance pour la réhabilitation des façades de la salle Lothécia.

4. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Ce chapitre enregistre les titres relatifs au crédit vente de l'immeuble rue de l'Yser. Les acquéreurs s'acquittent d'une échéance de 550 € par mois.

⇒ Les recettes inscrites en restes à réaliser sur l'exercice 2018 concernent : une subvention pour les travaux de rénovation du groupe scolaire, du solde des subventions pour la réfection des façades de la salle Lothécia et d'une subvention pour la réfection des courts de tennis.

II. Les dépenses d'investissement

Pour l'année 2017, les dépenses d'investissement s'élèvent à 700.068,48 €, dont 698.168,48 € de dépenses réelles.

**Répartition des dépenses d'investissement**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)	13 800,40 €	13 125,87 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	211 806,05 €	197 143,38 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	111 900,00 €	55 460,76 €	933,00 €
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	1 213 189,15 €	332 227,03 €	184 516,72 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 550 695,60 €</b>	<b>597 957,04 €</b>	<b>185 449,72 €</b>
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	102 500,00 €	100 211,44 €	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>102 500,00 €</b>	<b>100 211,44 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 653 195,60 €</b>	<b>698 168,48 €</b>	<b>185 449,72 €</b>
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS		1 900,00 €	
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>- €</b>	<b>1 900,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 653 195,60 €</b>	<b>700 068,48 €</b>	<b>185 449,72 €</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		- €		

### Evolution des dépenses d'investissement

Objet	2016	2017	Evolution 2016/2017
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	122 386,69 €	100 211,44 €	-18%
DOTATIONS	41 160,77 €		-100%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	140 112,44 €	197 143,38 €	
DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 120 205,66 €	387 687,79 €	-65%
FRAIS D'ETUDE	58 736,83 €	13 125,87 €	-78%
IMMOBILISATIONS EN COURS	36 450,00 €		-100%
OPERATIONS D'ORDRE	17 151,30 €	1 900,00 €	-89%
AUTRES IMMOS FINANCIERES	99 000,00 €		-100%
	<b>1 635 203,69 €</b>	<b>700 068,48 €</b>	<b>-57%</b>

#### 1. Chapitres 20 à 23 et chapitres d'opérations

Ces chapitres enregistrent les investissements de l'année : frais d'études, versement de subventions, travaux, aménagement et acquisition de matériel.

En 2017, la commune a versé une subvention d'équipement au budget annexe de l'eau afin de permettre de réaliser les travaux route de Soulac.

Parmi les principales réalisations :

- Poursuite de l'étude de réalisation du PLU
- Rénovation du groupe scolaire
- Travaux de voirie
- Acquisition de divers matériel (éclairages de Noël, matériel cantine, défibrillateurs, matériel informatique, mobilier, signalétique, mobilier urbain)
- Début de l'opération zérophyto
- Réaménagement du boulodrome
- Réfection des façades Salle Lothécia
- Réhabilitation d'un court de tennis et peinture de la salle de sports
- Poursuite de l'aménagement du Vieux Port aux Huîtres
- Enfouissement des réseaux (T. 1)

#### 2. Chapitre 16 – Remboursements d'emprunts

Ce chapitre enregistre le remboursement des cautions dues à nos locataires lors de leur départ et le remboursement du capital de la dette (100.211,44 € en 2017, soit une baisse de 18%).

Le capital restant dû au 31 décembre 2017 s'élève à 1.742.716,22 €.

⇒ Les dépenses inscrites en restes à réaliser sur l'exercice 2018 concernent : l'acquisition de matériel et mobilier urbain, l'électrification du centre bourg et l'enfouissement des réseaux (T1 et T. 2), l'étude du plan de gestion différenciée (zérophyto), l'étude pour des travaux de voirie, le solde des travaux au groupe scolaire, pour un montant total de 185.449,72 €.

## Les résultats

Tenant compte des restes à réaliser en recettes et en dépenses, ainsi que des résultats reportés de l'année 2016, la section d'investissement dégage un excédent de financement arrêté à 737.758,06 € :

Recettes d'investissement	878 058,86 €
Dépenses d'investissement	700 068,48 €
Excédent	177 990,38 €
Résultat reporté N-1	701 568,96 €
Résultat comptable cumulé (excédent)	879 559,34 €
RAR dépenses	185 449,72 €
RAR recettes	43 648,44 €
<b>Excédent réel de financement</b>	<b>737 758,06 €</b>

Le résultat de la section de fonctionnement est de :

Recettes de fonctionnement	2 251 854,34 €
Dépenses de fonctionnement	1 751 530,79 €
Résultat reporté N-1	155 421,15 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>655 744,70 €</b>

# Compte administratif budget de l'eau et de l'assainissement

## Les résultats du compte administratif 2017

<b>Exploitation</b>	
Recettes	332 184,15 €
Dépenses	275 710,60 €
<b>Solde</b>	<b>56 473,55 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	510 817,62 €
Reports	692,85 €
Dépenses	580 928,92 €
Reports	19 277,02 €
<b>Solde</b>	<b>- 88 695,47 €</b>
<b>TOTAL DES DEUX SECTIONS</b>	
Recettes	843 694,62 €
Dépenses	875 916,54 €
<b>Solde</b>	<b>- 32 221,92 €</b>

Après reprise de l'excédent reporté (39.542,26 €), la section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture de 96.015,81 €.

Après reprise de l'excédent reporté (148.056,34 €), la section d'investissement fait apparaître un résultat de clôture d'un montant de 59.360,87 €.

Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 155.376,68 €.

## SECTION D'EXPLOITATION

### I. Les recettes d'exploitation

Pour l'année 2017, les recettes d'exploitation s'élèvent à 332.184,15 €, dont 264.911,58 € de recettes réelles, soit une hausse de 3% par rapport à 2016.

Ces recettes sont constituées de la surtaxe eau et assainissement, de la taxe de raccordement au tout-à-l'égout pour les constructions neuves, et de l'aide à la performance épuratoire versée par l'agence de l'eau Adour Garonne.

### II. Les dépenses d'exploitation

Pour l'année 2017, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 275.710,60 €, dont 118.980,65 € de dépenses réelles, soit une baisse de 1% par rapport à 2016.

Ces dépenses correspondent à l'achat de l'eau (-3,79%), aux intérêts de la dette (+2%), aux participations, cotisations et AOT et au remboursement des intérêts d'une dette au Syndicat de Production d'eau de la Pointe de Grave.

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **I. Les recettes d'investissement**

Pour l'année 2017, les recettes d'investissement s'élèvent à 510.817,62 €, dont 354.087,67 € de recettes réelles. Les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2018 s'élèvent à 692,85 € (TVA).

Ces recettes sont constituées d'une subvention communale, de la récupération de la TVA sur les travaux d'investissement et d'une subvention du département.

### **II. Les dépenses d'investissement**

Pour l'année 2017, les dépenses d'investissement s'élèvent à 580.928,92 €, dont 513.656,35 € de dépenses réelles. Les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2018 s'élèvent à 19.277,02 € (solde des travaux route de Soulac, poteau incendie, réseaux d'assainissement et TVA ).

Les dépenses d'investissement correspondent :

- Au remboursement du capital de la dette (52.386,66 €, soit une baisse de 6,11%). La totalité de l'annuité baisse légèrement par rapport à 2016 (-1,6%). Un emprunt est arrivé à échéance au court de l'année 2016.
- Aux travaux sur le réseau d'eau : travaux route de Soulac, remplacement de poteaux incendie, remplacement du compteur de la salle de sports
- Aux travaux d'extension du réseau d'assainissement chemin de Grayan et divers travaux d'assainissement
- Au remboursement annuel du capital d'une dette au Syndicat de Production d'eau de la Pointe de Grave.

## Compte administratif budget SPANC

### Les résultats du compte administratif 2017

<b>Exploitation</b>	
Recettes	2 692,27 €
Dépenses	1 635,05 €
<b>Solde</b>	<b>1 057,22 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	
Reports	
Dépenses	
Reports	
<b>Solde</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES DEUX SECTIONS</b>	
Recettes	2 692,27 €
Dépenses	1 635,05 €
<b>Solde</b>	<b>1 057,22 €</b>

Après reprise de l'excédent reporté (8.117,50 €), la section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture de 9.174,72 €.

Le SPANC ne mouvemente pas la section d'investissement, le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 9.174,72 €.

## SECTION D'EXPLOITATION

### **I. Les recettes d'exploitation**

Pour l'année 2017, les recettes d'exploitation s'élèvent à 2.692,27 €, soit une hausse de 3,74 % par rapport à 2016.

Ces recettes sont constituées de la redevance reversée par la Lyonnaise des Eaux et d'une participation de l'Agence de l'Eau.

### **II. Les dépenses d'exploitation**

Pour l'année 2017, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 1.635,05 €, soit une baisse de 40 % par rapport à 2016.

Ces dépenses correspondent au contrat de sous-traitance avec la Lyonnaise des Eaux et aux indemnités de conseil du comptable public (4,84 €).